

*Aux contribuables des municipalités dont le territoire
fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord*

AVIS PUBLIC

**Est par la présente donné par le soussigné,
Roger Hotte, directeur général et secrétaire-trésorier
de la susdite municipalité régionale de comté,**

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 26 mai 2021, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté, par la résolution numéro 10255-21, le projet de règlement numéro 346-21 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (règlement numéro 188-07) afin de retirer une des aires d'affectation « Services industriels » du territoire de la Municipalité de Sainte-Sophie ;

QU'en raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la MRC de La Rivière-du-Nord, en vertu de l'arrêté numéro 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, opte pour une consultation écrite ;

QU'une assemblée publique de consultation écrite aura lieu du **3 juin 2021 au 17 juin 2021, jusqu'à 16 heures** et permettra aux personnes et organismes intéressés de soumettre leurs commentaires sur la modification au schéma : par courriel à : cbriere@mrcrdn.qc.ca ou par lettre adressée à : MRC de La Rivière-du-Nord à l'adresse suivante : 349, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L2 ;

QU'une copie des documents adoptés du projet de règlement peut être consultée sur le site Internet de la MRC de La Rivière-du-Nord, au : www.mrcrdn.qc.ca.

Résumé du projet de modification :

L'objet de ce projet de règlement consiste à modifier ledit schéma de la MRC de La Rivière-du-Nord (règlement numéro 188-07), notamment de la manière suivante :

- Par le retrait, au Plan 2 : *Aires d'affectations et périmètres d'urbanisation*, l'aire d'affectation « *Services industriels* » du territoire de la Municipalité de Sainte-Sophie et par l'inclusion des lots visés à même l'aire d'affectation « *Rurale champêtre* ».

À la suite de l'entrée en vigueur de ce règlement, la municipalité concernée devra apporter des modifications à ses plans et règlements d'urbanisme.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce vingt-septième jour de mai deux mille vingt et un (27 mai 2021).



Roger Hotte
Directeur général et secrétaire-trésorier